

LES INVITÉS AU FESTIN Jean et Marie-Noëlle Besançon

# “Il y a trente ans, les Invités au festin, c'était l'innovation, aujourd'hui, c'est toujours la solution”

Fondée en 1990, l'association Les Invités au festin aborde en 2025 un important virage dans son développement. Les deux piliers historiques de la structure qui œuvre pour la psychiatrie citoyenne, Marie-Noëlle Besançon, la fondatrice, et son mari Jean, retracent 35 ans d'histoires tournées vers la rencontre avec l'autre.

La Presse bisontine : Qu'est-ce qui vous a poussé, il y a 35 ans à lancer l'aventure des Invités au festin ?

Marie-Noëlle Besançon : À l'époque, (fin des années 1970, N.D.L.R.), j'étais interne à l'hôpital psychiatrique de Novillars. J'ai découvert l'univers psychiatrique avec l'enfermement, l'isolement, la ségrégation. ça m'a fait un choc. Je me souviens dans le pavillon des (maladies, N.D.L.R.) chroniques, il y avait une jeune femme de 18 ans, son seul tort avait été de casser des carreaux. Elle a été inter-

née, elle n'en est jamais ressortie. Je suis tombée en amour pour eux, j'avais l'impression de les comprendre. Je suis restée pour les sauver, le sort qui leur était réservé était insoutenable. J'ai rencontré toutes des personnalités qui n'avaient rien à faire là. Mais elles étaient là parce qu'il n'y avait pas d'autres places à l'extérieur. L'hospitalisation détruit les gens, j'ai rédigé ma thèse de médecine sur les lieux alternatifs, comment on pouvait sortir les gens de l'hôpital. En Italie, une loi est adoptée en

1978 pour démanteler les hôpitaux psychiatriques dans le pays (cette loi 180 ou loi Basaglia du nom du médecin Franco Basaglia qui a milité pour entre autres démanteler les hôpitaux psychiatriques à la faveur de services de psychiatrie dans les hôpitaux généraux et des communautés de soins alternatifs, N.D.L.R.). La psychiatrie citoyenne s'inspire de Basaglia. J'ai toujours rêvé de créer des lieux de vie.

L.P.B. : En 1990, vous créez les Invités au festin.

## Qu'est-ce que la psychiatrie citoyenne ?

Le concept de psychiatrie citoyenne repose sur le principe d'une psychiatrie intégrée dans la cité, articulée au tissu local, associatif, politique, sanitaire, social et culturel. Cette psychiatrie hors les murs s'inspire d'une expérience menée pendant 20 ans dans un service de psychiatrie publique de Lille. Le Docteur Jean-Luc Roelandt a mis en place une pratique intégrative, où la question de la citoyenneté des patients est centrale. ■



David Erbs, directeur des Invités au Festin a présenté l'important projet de développement de l'association qui a reçu un prêt conjoint de 400 000 euros, pour moitié de la Banque des Territoires et de France Active Franche-Comté de l'autre.

## ASSOCIATION Projet

# Développement de la formation et création de pensions de famille et de résidences accueil

Pour les Invités au festin, l'année 2025 est synonyme de renouveau avec un projet de développement d'envergure présenté fin novembre et qui s'accompagne d'un prêt de 400 000 euros de la Banque des Territoires et de France Active Franche-Comté.

“C'est un franchissement de seuil en termes de développement de l'association.” Les mots de Jean Besançon, président des Invités au festin, sont forts et reflètent l'importance du cap qui va être franchi. Bénéficiant d'un prêt conjoint de 400 000 euros consenti par la Banque des Territoires et France Active Franche-Comté, l'association fondatrice de la psychiatrie citoyenne développe son activité via un projet d'envergure. “C'est un projet ambitieux, à fort impact social”, présente David Erbs, directeur de la structure.

Ce projet se décline en deux axes majeurs. Le premier concerne la formation des personnels dans les entreprises et des administrations pour une meilleure prise en charge. Un modèle d'accompagnement sera diffusé au personnel pour faciliter le rétablissement psychosocial. Une formation Premier secours en santé mentale existe depuis un an, 150 personnes ont été formées par les Invités au festin. D'ici le

printemps, une formation Premier secours en santé mentale des jeunes sera disponible. De manière générale, l'association propose depuis 15 ans un catalogue d'une douzaine de formations : santé mentale pratiques managériales, santé mentale qualité de vie et conditions de travail, harcèlement, épuisement professionnel, stress au travail, etc. “L'information des citoyens est primordiale, il y aura des actions de communication percutantes dans le but de sensibiliser aux enjeux de la santé mentale et de la déstigmatiser”, reprend le directeur.

Second axe et non des moindres puisqu'il s'agit du plus lourd financièrement, la création de pensions de familles et de résidences d'accueil. L'association aimerait construire trois structures de ce type dans le Doubs, l'une à Besançon probablement dans le nouveau quartier Grette-Brulard, la municipalité ayant déjà fléchi des subventions, une autre dans une ville labellisée petite ville de demain, et la troisième à Pontarlier. Dans la capitale du Haut-Doubs se pose néanmoins la question problématique du prix du foncier et de sa disponibilité. Au total, ces projets nécessitent entre 8 et 9 millions d'euros. “Le processus est long et financièrement lourd”, souligne David Erbs. Nous avons déposé une demande d'agrément pour une maîtrise d'ouvrage insertion (M.O.I.). C'est compliqué d'avoir cet agrément, l'État s'assure que les

associations aient les reins solides pour porter un projet. La M.O.I. est une grosse clé pour nous.” En l'espèce, si elle l'obtient, l'association pourra assurer le portage de projet, la gestion et la maîtrise d'ouvrage. “Construire une pension de famille ou une résidence accueil, ce n'est pas rentable pour les bailleurs sociaux, d'où l'importance de cette M.O.I. pour qu'on aille dans les interstices.”

Fondamentalement, les Invités au festin changent de paradigme et de manière d'essaimer le concept. Jusqu'à maintenant, l'association accompagnait des porteurs de projets via une aide à l'ingénierie et la méthode à appliquer. En 2025, il s'agira de faire du développement direct.

Actuellement, le réseau des Invités au festin compte 146 lieux de vie et d'accueil comme les accueils de jour avec ou sans groupe d'entraide, de l'habitat inclusif, des logements en diffus, et des pensions de famille et des résidences-accueil. Alors que le gouvernement a annoncé que la santé mentale sera en 2025 grande cause nationale, David Erbs en convient : 2025 est une année à ne pas rater pour les Invités au festin, “une année charnière” pour être plus visible et plus compétent. Une grande campagne de communication en partenariat avec Grand Besançon Métropole commencera fin janvier 2025. ■

L.P.





Jean et Marie-Noëlle dans le cloître de la chapelle des Capucins, rue de la Cassotte, lieu que l'association a acheté en 1999.

**Comment cela débute ?**

**M.-N.B.** : Cela commence par une intuition. En 1989, je sors de la messe et je rencontre une personne seule. On se dit chrétien mais on vit renfermé sur nous-mêmes. Alors je lance les dimanches communautaires dans des salles paroissiales une fois par mois pour partager des repas. En 1992, je rencontre Jean qui va structurer l'association.

**Jean Besançon** : À l'époque, j'étais directeur financier à Strasbourg. J'ai rencontré Marie-Noëlle qui m'a parlé de son désir d'un lieu de vie. J'ai découvert les Invités au festin et je suis rentré dans le circuit. Le côté entrepreneurial était intéressant pour moi, mais j'ai découvert les gens. Je passais à côté de ces personnes-là.

**L.P.B.** : Comment évolue l'association pour en arriver aujourd'hui au réseau I.A.F. qui ne compte pas moins de 146 lieux de vie et d'accueil et 12 associations partenaires ?

**M.-N.B.** : En 1994, on crée un accueil de jour rue Renan, à côté de mon cabinet. C'était pour ceux qui en avaient besoin mais de plus en plus, il y avait des personnes avec des problèmes psychiatriques. En 1999, on achète le couvent des Capucins, rue de la Cassotte. Cela a été une nouvelle naissance, on va doubler les adhérents, lancer des appels à projets. Pendant dix ans, on a vécu avec les adhérents dans l'ancienne infirmerie. (Marie-Noëlle a d'ailleurs sorti un livre en 2006 "On dit qu'ils sont fous et je vis avec eux", N.D.L.R.)

**J.B.** : Notre originalité, c'est qu'on ne considère pas les gens comme des

malades mais comme des personnes. On leur demande de participer à la création de ces accueils communautaires, de ne pas être assisté, d'être acteur, de donner une cotisation à l'association.

**M.-N.B.** : Il y a trente ans, les Invités au festin, c'était l'innovation, c'est toujours la solution. Les gens, ils arrivent, ils vont mieux.

**L.P.B.** : Peut-on mesurer l'impact notamment économique des I.A.F. pour la société ?

**J.B.** : C'est justement une étude à financer pour 2025. En 2010, on avait déjà réalisé une évaluation pour mesurer tout ce qui peut être économisé pour la société grâce aux I.A.F., notamment via le S.R.O.I. (retour social sur investissement, N.D.L.R.). À l'époque, pour 1 euro investi, le retour sur investissement était de 2,18 euros. Mais ça a beaucoup évolué depuis. Maintenant, nous sommes plus sur la mesure d'impact social.

**L.P.B.** : En 2006, l'association a été repérée par Ashoka, (une organisation internationale qui soutient les entrepreneurs sociaux très innovants dans le monde, les Invités au festin fait partie de la première sélection française parmi 5 lauréats, N.D.L.R.). Cela nous a permis de faire de l'essaimage souple, on fournit les principes et une charte signée. Depuis 2008, on a

accompagné 15 associations. Mais nous sommes relativement arrivés au bout de cette méthode, longue, contraignante, et qui ne produit pas beaucoup d'effets financiers pour l'association. On va passer du mode essaimage à une franchise et en propriété directe. On vise les lieux de vie qui existent déjà pour implanter notre modèle et développer aussi notre propre réseau de lieux de vie pour pouvoir être autonome.

**L.P.B.** : Il s'agit ici du gros projet de développement pour 2025 de l'association. Jusqu'à présent, combien existe-t-il de lieux de vie propres à l'association (et non de ses partenaires) ?

**M.-N.B.** : Il y a celui rue de la Cassotte, et un à Pouilly-les-Vignes en partenariat avec Habitat et Humanisme. Un projet d'un lieu de vie de 24 places est validé à Baume-les-Dames, on a ouvert un accueil de jour l'année dernière pour préparer ce projet.

**L.P.B.** : Quels sont les autres défis de l'association à relever à l'avenir ?

**J.B.** : Trouver un successeur à la présidence et un trésorier. Et il reste toujours des incertitudes au niveau des financements. Le budget 2025 est de 2,8 millions d'euros, il y a une incertitude de l'ordre de 20 % des financements à trouver.

**M.-N.B.** : Quant à moi, je ne fais plus partie du conseil d'administration mais je garde un œil sur l'esprit et le concept des Invités au festin au niveau de l'éthique. Pour autant, nous restons toujours proches de nos résidents. ■

Propos recueillis par L.P.

**"La difficile question de la succession à la présidence."**



Mode

La tech

Boutique déco

Restaurant

Magasin de sport

Hôtellerie

Bien-être

Salon de coiffure

Fitness



**Vous êtes commerçant(e) ?**

Augmentez vos ventes sans effort grâce aux bons cadeaux !

Instituts/boutiques

Restaurateurs

Activités touristiques

Commerçants

**Un outil simple, rapide et performant pour accumuler de la trésorerie tout au long de l'année !**

Pas besoin de site internet, flexibilité totale, personnalisation complète.



**Noël arrive, adhérez dès maintenant !**

Retrouvez toutes les infos sur [www.ckdo.pro](http://www.ckdo.pro) et contactez-nous dès maintenant !

Une solution de l'agence de communication **publi: presse** | T. 03 81 67 80 80 | [contact@ckdo.pro](mailto:contact@ckdo.pro)